

---

## LES SYSTÈMES D'INFORMATION FINANCIÈRE ET LA RÉFORME BUDGÉTAIRE

---

La mise en œuvre de la Lolf dans les applications financières de l'État se fera en deux étapes :

- dès 2006, les applications financières existantes seront adaptées pour mettre en œuvre les principales dispositions de la Lolf (projet « Palier 2006 ») ;
- à partir de 2008, un nouveau système d'information budgétaire, financière et comptable appelé Chorus, conçu pour la Lolf et commun à tous les acteurs de la gestion financière de l'État, sera déployé dans toutes les administrations centrales et déconcentrées.

### **1 - Le Palier 2006 : satisfaire dès 2006 aux ambitions majeures de la Lolf**

Le Palier 2006 est une solution transitoire qui doit garantir l'entrée en vigueur de la Lolf au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Il consiste à adapter les systèmes d'information existants aux principales dispositions de la réforme budgétaire.

Le Palier 2006 permettra ainsi :

- *l'exécution de la loi de finances 2006* dans une nomenclature budgétaire et comptable conforme à la Lolf ;
- *l'application des nouvelles modalités de gestion prévues par la Lolf* :
  - gestion et suivi de la dépense au niveau des programmes, des budgets opérationnels de programme (BOP) et des unités opérationnelles (UO),
  - mise en œuvre de la globalisation et de la fongibilité asymétrique des crédits au niveau des programmes et des BOP,
  - généralisation de la gestion en autorisations d'engagement et en crédits de paiement à tous les types de dépense ;
- *la tenue de la comptabilité de l'État* en se rapprochant des nouvelles normes comptables : tenue des comptabilités budgétaire et générale, avec des éléments de comptabilité d'analyse des coûts.

Pour la préparation des lois de finances et des nouveaux documents budgétaires, une nouvelle application budgétaire dénommée Farandole a été développée. Entièrement dédiée à la Lolf, elle est opérationnelle dès la procédure budgétaire de 2006.

### *Environ 30 000 agents concernés*

Seront adaptées les applications interministérielles qui recouvrent le cœur de la gestion de l'État (budget, dépense, recettes non fiscales, comptabilité), ainsi que certaines applications ministérielles de gestion.

Le projet concerne l'ensemble des acteurs de la gestion publique, soit environ 30 000 agents répartis dans tous les ministères et sur tout le territoire.

### *Un calendrier respecté*

Le projet a été lancé à l'été 2004. Les principales règles de gestion du Palier 2006 ont été arrêtées à l'automne 2004 et l'essentiel des développements informatiques correspondants ont été achevés avec succès en juin 2005.

Le second semestre 2005 est consacré à trois chantiers principaux :

- *l'intégration des développements* : il s'agit de valider le fonctionnement global des applications dans leur version adaptée à la Lolf. La première campagne de tests, qui s'est déroulée à l'été 2005, a permis d'écarter l'hypothèse d'un dysfonctionnement applicatif majeur, susceptible de compromettre l'exécution du budget 2006. Deux campagnes de tests complémentaires sont prévues d'ici la fin de l'année.
- *la conduite du changement* : l'ensemble des acteurs financiers seront formés aux évolutions réglementaires et applicatives.
- *le passage à la gestion 2006* : il s'agit de basculer au format Lolf les données existant actuellement au format ordonnance de 1959, pour les intégrer dans les prochaines gestions.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2005, le comité d'orientation stratégique des systèmes d'information financière de l'État a confirmé la poursuite des travaux du Palier 2006, au vu de l'avancement des chantiers et des premiers résultats de la campagne d'intégration.

Les applications financières de l'État fonctionneront en mode LOLF dès le 2 janvier 2006 pour les opérations nouvelles. Les données issues des précédentes gestions seront disponibles après la bascule en mode LOLF, prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2006.

## **2 - Chorus : un nouveau système d'information financière de l'État pour répondre aux ambitions de la Lolf**

Chorus est le futur système d'information financière de l'État. Il répond à trois principaux objectifs :

- *féderer les grandes fonctions financières de l'État* dans une seule application commune aux gestionnaires et comptables de toutes les administrations : Chorus permettra de gérer la dépense, les recettes non fiscales et la comptabilité de l'État ;
- *mettre en œuvre toutes les dispositions de la Lolf*, notamment en termes de comptabilité et de gestion par la performance ;
- *simplifier et moderniser les processus financiers* : fondé sur un progiciel de gestion intégrée (PGI), Chorus sera conçu comme un puissant levier de modernisation et d'amélioration de la productivité de l'État. Sa conception s'appuiera sur les travaux

de réingénierie des processus lancés par la direction de la réforme budgétaire fin 2004 et qui associent la direction du budget, la direction générale de la comptabilité publique et les ministères gestionnaires.

Chorus est un projet interministériel qui concerne tous les acteurs de la gestion publique, soit environ 30 000 agents répartis dans tous les ministères et sur tout le territoire.

### *Un déploiement à partir de 2008*

Le calendrier du projet prévoit un démarrage sur site pilote en 2007 et un déploiement de l'application dans toutes les administrations de l'État à partir de 2008.

La consultation juridique se déroulera en deux temps :

- *la procédure pour le choix du PGI et des outils associés* a été lancée au 1<sup>er</sup> semestre 2005, pour une notification prévue d'ici la fin de l'année 2005.
- *la consultation pour le choix de l'intégrateur* qui assurera le paramétrage du progiciel et son déploiement sera lancée au 1<sup>er</sup> semestre 2006.

### **3 - Un pilotage confié à l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE)**

L'Agence pour l'informatique financière de l'État est un service à compétence nationale chargé des systèmes d'information budgétaire, financière et comptable de l'État par décret du 11 février 2005.

Rattachée directement au ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, l'AIFE exerce trois missions principales :

- coordonner la mise en œuvre du Palier 2006
- construire et déployer Chorus, le futur système d'information financière de l'État
- développer, déployer et maintenir l'application de gestion de la dépense centrale, Accord Lolf.

L'AIFE compte environ 160 agents, spécialisés dans les systèmes d'information et la conduite du changement.